



Nexio RH

— DRH À TEMPS PARTAGÉ —
AUDIT RH • CONSEIL RH • FORMATION • ACCOMPAGNEMENT DU DIRIGEANT

l'humain au cœur de la performance

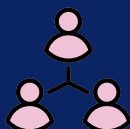
PASSER LE CAP DES 11 SALARIES

**Anticiper et structurer ses
nouvelles obligations RH**

**Une formation opérationnelle
pour comprendre ce qui change à
partir de 11 salariés, anticiper les
nouvelles obligations et structurer
son organisation RH.**



1 journée
7 heures



Formation
pratique



Des outils
directement utilisables

*Anticiper les nouvelles
obligations pour
franchir le cap plus
sereinement*



Nexio RH

DRH À TEMPS PARTAGÉ
AUDIT RH • CONSEIL RH • FORMATION • ACCOMPAGNEMENT DU DIRIGEANT

l'humain au cœur de la performance

Pourquoi cette formation ?

Votre entreprise approche ou dépasse 11 salariés... mais savez-vous vraiment ce que cela change ?

Cette formation est faite pour vous si vous vous demandez notamment :



À quel moment les nouvelles obligations liées au seuil de 11 salariés s'appliquent-elles ?



Comment organiser les premières élections du CSE ?



Quelles nouvelles règles dois-je intégrer dans mon organisation RH ?



Comment anticiper ce seuil sans attendre d'être dans l'urgence ?



L'objectif : vous donner les bons repères pour anticiper le passage à 11 salariés et organiser les actions à mettre en place.

A l'issue de la formation vous serez capable de :



Comprendre le franchissement du seuil

Calculer et suivre votre effectif et identifier les principales conséquences du passage à 11 salariés.



Mettre en place le CSE

Repérer les étapes essentielles et organiser les premières élections professionnelles.



Adapter votre organisation RH

Identifier les pratiques et obligations à faire évoluer lorsque l'entreprise grandit.



Construire votre feuille de route

Prioriser les actions et organiser les prochaines échéances de votre entreprise.



Une formation concrète pour anticiper le passage à 11 salariés sans découvrir les obligations au dernier moment.

Le Programme

1

MODULE 1 – Comprendre le passage à 11 salariés

Objectif : identifier ce que change le franchissement du seuil.

- Calcul et suivi de l'effectif
- Salariés à prendre en compte
- Principales obligations liées au seuil
- Échéances à anticiper

Mise en pratique :
calculer l'effectif d'une entreprise.

2

MODULE 2 – Mettre en place le CSE

Objectif : organiser les premières élections professionnelles.

- Déclenchement des élections
- Information des salariés
- Calendrier et étapes du processus
- Vote, résultats et formalités

Mise en pratique :
construire un calendrier électoral.

3

MODULE 3 – Faire fonctionner le CSE

Objectif : maîtriser les premiers repères du dialogue social.

- Composition et mandats
- Réunions et échanges
- Réclamations des salariés
- Moyens et rôle du CSE

Mise en pratique :
analyser des situations courantes avec le CSE.

4

MODULE 4 – Structurer son organisation RH

Objectif : adapter ses pratiques à une entreprise qui grandit.

- Santé, sécurité et DUERP
- Suivi administratif des salariés
- Organisation des échéances RH
- Priorités et prochaines étapes

Mise en pratique :
construire sa feuille de route « 11 salariés ».



Le participant repart avec :

- une checklist « Passage à 11 salariés »
- un calendrier simplifié des élections CSE
- un tableau de suivi des échéances RH
- une trame de suivi de l'effectif
- une feuille de route personnalisée

Des outils concrets pour anticiper le seuil et structurer son organisation RH.

Modalités pédagogiques

Evaluation et organisation



1. METHODES PEDAGOGIQUES

La formation alterne :

- apports pratiques et réglementaires
- études de cas
- calculs d'effectif
- mises en situation
- analyse de documents
- exercices pratiques et échanges
- quiz de validation



Objectif : permettre au participant de comprendre ce qui change à 11 salariés et de savoir quelles actions engager.



2. MOYENS PEDAGOGIQUES

Selon le format de la formation :

- support pédagogique
- présentation partagée
- fiches pratiques
- calendrier CSE
- cas pratiques
- outils de suivi
- quiz
- checklist « Passage à 11 salariés »



3. MODALITES D'EVALUATION

Avant la formation

Recueil des attentes, du niveau de connaissance du participant et de ses besoins spécifiques.

Pendant la formation

Évaluation progressive au travers des exercices, calculs d'effectif, études de cas et mises en situation.

A l'issue de la formation

Quiz de validation des acquis, exercice de synthèse, auto-évaluation du participant et questionnaire de satisfaction.



Une attestation de fin de formation est remise au participant



4. MODALITES D'ORGANISATION

Durée : 7 heures	Prérequis : Aucun	Horaires indicatifs : 9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Format : Présentiel dans l'entreprise, en salle ou à distance
Formation individuelle ou en groupe de 2 à 8 participants	Délai d'accès : Les dates de formation sont définies avec le bénéficiaire selon ses besoins et les disponibilités de Nexio RH	Public : Dirigeants, responsables RH ou administratifs concernés par le passage à 11 salariés.	Tarif Sur devis, selon le format, le lieu et le nombre de participants



5. ACCESSIBILITE

Nexio RH étudie les besoins spécifiques des participants afin d'adapter, lorsque cela est possible, les modalités pédagogiques, organisationnelles ou matérielles.

Toute situation particulière peut être signalée avant la formation afin de rechercher une solution adaptée.



6. INTERVENANTE

Sophie Gaillard – Nexio RH – Tél: 06.42.01.45.60

Mail : sophie.gaillard@nexiorh.fr – Site : www.nexiorh.fr

Professionnelle des ressources humaines disposant de plusieurs années d'expérience en fonctions RH et en accompagnement des entreprises.

Domaines d'intervention :

- organisation et structuration RH
- administration du personnel
- réglementation sociale appliquée aux pratiques RH
- relations sociales
- santé et sécurité au travail
- management
- accompagnement des dirigeants
- développement des pratiques RH